



# TOURNOI DES A.C.E.S.



**PRIX/JOUEUR**

**6€**

**1ER MAI 2025**

Tournoi ouvert aux Associations,  
Commerces, Entreprises et Services

Repas Carry de Poulet

**8€/personne**

INSCRIPTIONS

CHRISTOPHE 06 60 95 48 45

[WWW.HANDBALL-THOROIS.NET](http://WWW.HANDBALL-THOROIS.NET)



**Bordereau d'inscription  
au tournoi des « A.C.E.S.»  
du 1<sup>er</sup> mai 2025**

A retourner au HBC Thorois, au plus tard le 19 avril 2025.

Handball Club Thorois - A.C.E.S.  
Gymnase Jean Garcin - Allée Jean Bouin - - 84250 LE THOR  
6384030@ffhandball.net

Je soussigné, .....,  
Président de l'association .....  
Responsable du groupe de commerçants .....  
Directeur de l'entreprise .....  
Responsable du service .....  
situé(e) : .....

(Indiquer l'adresse de l'association, de l'entreprise, du service ou d'un commerce faisant partie du groupe)

- reconnais avoir pris connaissance du règlement du tournoi des « A.C.E.S. », organisé le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2025 par le Handball Club Thorois.
- inscrits à ce tournoi, l'équipe « ..... », décrite ci-dessous,  
sous la responsabilité de  M  Mme .....  
( Tel du responsable de l'équipe : ..... )

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance (ville + dept)	sexe


- les frais d'inscription au tournoi sont fixés à 6 euros par joueur. Règlement à effectuer par chèque à l'ordre du HBC Thorois :

..... Joueurs x 6 euros = ..... Euros

- certifie l'exactitude des renseignements portés sur les documents d'inscription.

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

**Cachet et signature :**

**Pièces à joindre :**

- Bordereau d'inscription.
- Chèque pour les frais d'inscription.
- .



**Bordereau d'inscription  
Repas du tournoi des « A.C.E.S.»  
du 1<sup>er</sup> mai 2025**

A retourner au HBC Thorois, au plus tard le 19 avril 2025.

Handball Club Thorois - A.C.E.S.  
Gymnase Jean Garcin - Allée Jean Bouin - - 84250 LE THOR  
**6384030@ffhandball.net**

Comme chaque année nous vous proposons une formule repas qui vous permet de partager la pause repas avec nous.

Cette année nous vous proposons :

- Salade verte
- Cari de poulet
- Tarte aux pommes

Tarif de la formule : 8 euros

Je soussigné, .....

Président de l'association .....

Responsable du groupe de commerçants .....

Directeur de l'entreprise .....

Responsable du service .....

situé(e) : .....

.....  
(Indiquer l'adresse de l'association, de l'entreprise, du service ou d'un commerce faisant partie du groupe)

Déclare réserver

formules repas.

Le règlement des repas est à adresser à l'avance par chèque à l'ordre du Hand-ball Club Thorois

..... Repas x 8 euros = ..... Euros

A votre arrivée le jour du tournoi, des tickets-repas vous seront remis avec les informations du tournoi.

Signature du responsable d'équipe.

# Règlement du tournoi des « A.C.E.S. »

## Article 1 :

Le Handball Club Thorois organise, le **mercredi 1<sup>er</sup> mai 2025**, un tournoi de handball nommé « **Tournois des A.C.E.S.** », destiné aux **Associations, Commerces, Entreprises et Services** du Thor et des communes limitrophes.

## Article 2 :

Chaque association, groupe de commerçants, entreprise ou service peut inscrire une équipe en respectant les contraintes ci-dessous :

- L'équipe doit comporter au moins 5 membres de l'association, groupe de commerçants, entreprise ou service représenté.
- L'équipe doit choisir un nom d'équipe festif et amusant en évitant toutes grossièretés
- L'équipe doit comporter au moins 7 joueurs et au maximum 10.
- L'équipe doit comporter au plus trois licenciés FFHB
- Les joueurs et joueuses doivent avoir 18 ans ou plus.
- L'équipe doit être mixte et **posséder au moins un membre féminin**.
- L'équipe doit avoir un responsable.
- L'équipe doit se munir de maillots ou t-shirts identiques.

**Le nombre d'équipes participant au tournoi est limité à 12.**

## Article 3 :

**Les frais d'inscription sont de 6 euros par participant**

Le **bordereau d'inscription**, signé par le président de l'association, le chef d'entreprise, ou le responsable des commerçants ou du service représenté devra être accompagné du **règlement des frais d'inscription**, par chèque à l'ordre du HBC Thorois.

**La date limite d'inscription est fixée au 19 avril 2025.**

## Article 4 :

En plus de leur assurance personnelle, les joueurs non licenciés au HBC Thorois seront couverts par une **licence événementielle**. Les dossiers d'adhésion à la Fédération Française de Handball pour la pratique événementielle devront être complétés et joints au dossier d'inscription.

## Article 5 :

Les équipes seront accueillies, **à partir de 9 h**, au gymnase Jean Garcin du Thor.  
Le tournoi se déroulera exclusivement à l'intérieur sur le terrain du gymnase.  
Des vestiaires seront mis à la disposition des joueurs.  
Les responsables d'équipes seront chargés d'en faire respecter la propreté.

**Le Handball Club Thorois décline toute responsabilité concernant des vols ou des pertes éventuelles d'objets ou de vêtements pendant le tournoi.**

Le Tournoi des A.C.E.S. s'inscrit dans l'esprit sportif du HBC Thorois :  
Il s'agit d'un tournoi convivial, où le plaisir de jouer et le fairplay comptent bien plus que les résultats et les classements.

**Nous demandons aux membres du public, aux accompagnateurs et aux joueurs de supporter sportivement leurs équipes, en respectant les adversaires, les arbitres, et les autres personnes présentes.**

Article 7 :

Les rencontres du tournoi des A.C.E.S. sont soumises aux **règles sportives** suivantes :

7-1 : Si le tournoi comporte de 3 à 6 équipes, le tournoi sera sous forme de championnat (toutes les équipes se rencontrent).

Si le tournoi comporte plus de 6 équipes, le tournoi commencera par une phase de qualification en 2 ou 3 poules, à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes se disputeront les demi-finales et la finale.

7-2 : La durée des rencontres sera de 8 à 12 minutes suivant le nombre d'équipes.

7-3 : Les matchs se dérouleront un terrain de handball réglementaire, les ballons de matchs seront fournis par le HBC Thorois

7-4 : Les matchs opposeront des équipes de 7 joueurs.

7-5 : Les buts marqués par les filles comptent double.

7-6 : Une victoire rapporte 3 points, un match nul 2 points et une défaite 1 point.

7-7 : L'arbitrage des rencontres sera assuré par des joueurs du HBC Thorois.

7-8 : **Les organisateurs du tournoi veilleront au respect des règles et à la pratique conviviale du handball lors de ce tournoi. Les organisateurs insistent notamment sur le respect de l'intégrité physique. S'agissant de Handball loisir, les contacts devront être limités et maîtrisés.**

**Les organisateurs réservent le droit d'exclure temporairement ou définitivement de la compétition tout joueur ou toute équipe irrespectueuse ou ne se conformant pas au présent règlement.**

Article 8 :

**Pendant toute la durée du tournoi : TOUTE CONSOMMATION D'ALCOOL dans les tribunes du gymnase et au autour de l'aire de jeu est FORMELLEMENT INTERDITE. Les contrevenants seront invités à consommer leurs boissons au niveau du bar ou à l'extérieur du gymnase.**

**Le handball club Thorois décline toute responsabilité quant aux conséquences de la consommation excessive d'alcool pendant et après le tournoi. Tout comportement excessif pendant le tournoi pourra entraîner l'exclusion du joueur ou de l'équipe concernée**

Article 9

Un Trophée des A.C.E.S sera décerné aux trois meilleures équipes du tournoi.

Un Prix du fairplay sera remis à l'équipe la plus méritante dans ce domaine.

**L'engagement d'une équipe dans le tournoi des A.C.E.S.  
implique l'acceptation du présent règlement.**